



**HAL**  
open science

## La géographie socioculturelle française du XXIe siècle

Guy Di Méo

► **To cite this version:**

| Guy Di Méo. La géographie socioculturelle française du XXIe siècle. 2022. hal-03550702

**HAL Id: hal-03550702**

**<https://hal.science/hal-03550702>**

Preprint submitted on 1 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La géographie socioculturelle française du XXI<sup>e</sup> siècle :

*Tendances idéologiques et politiques.*

*French socio-cultural geography in the 21<sup>st</sup> century: ideological and political trends*

Guy Di Méo

Professeur émérite de Géographie

Université Bordeaux-Montaigne

UMR PASSAGES

**Résumé :** En France, depuis vingt ans, les géographies critiques, du genre et postcoloniales, ont fait de gros progrès tendant à modifier le visage de la discipline géographique. Ces avancées très positives portent aussi leur part d'effets pervers, tant sur les registres théorique que pratique. Parmi les plus flagrants, figure celui d'un danger de désagrégation nationale augmentée, au profit d'une poussière de minorités communautaires, voire territoriales, confortées par ces études qui s'éloignent parfois des critères habituels de scientificité. Afin de maîtriser ces risques, le présent article propose une méthode dialectique qui ne récuse pas sa part d'idéologie politique, mais qui vise à dépasser les thèses polarisées pour promouvoir une voie intégratrice raisonnée, susceptibles de sauvegarder, dans un esprit de laïcité, les valeurs universelles de justice, liberté, égalité et fraternité.

**Mots clés :** communauté, égalité, genre, géographie critique, géographie postcoloniale, justice, liberté, méthode dialectique, minorité, nation, polarisation.

**Abstract:** In France, over the last twenty years, critical, gender and postcolonial geographies have made great strides in changing the face of the geographic discipline. These very positive advances also have their share of perverse effects, both on the theoretical and practical levels. Among the most obvious is the danger of national disaggregation in favor of a dusting of community or even territorial minorities, reinforced by these studies, which sometimes depart from the usual criteria of scientificity. In order to correct these risks, the present article proposes a dialectical method aiming at going beyond polarized theses in order to promote a reasoned integrative path, likely to safeguard, in a spirit of secularity, the universal values of justice, freedom, equality and fraternity.

**Keywords:** community, critical geography, dialectical method, equality, freedom, gender, justice, minority, nation, polarization, postcolonial geography.

Un dossier consacré aux 'Mutations récentes de la Géographie française' a été récemment publié (n°1, tome IX, 2020) dans la revue du CNRS : *Histoire de la recherche contemporaine*. Ce travail met l'accent sur les ruptures et les émergences observées, depuis une vingtaine d'années, dans les recherches menées en France par les géographes. A ce titre, il pointe six thèmes majeurs dont la moitié adoptent délibérément une lecture 'critique' de la société et de

l'espace social, notamment à propos des 'études de genre' et 'post coloniales'. Les autrices<sup>1</sup> de ces courts bilans affirment, à juste titre, que la recherche géographique ne fait, en l'occurrence, que rattraper un retard notable, pris par rapport aux avancées réalisées sur ces thématiques en histoire, sociologie, anthropologie... Bref dans la plupart des sciences humaines et sociales.

La présente contribution part des constats de ce dossier et voudrait en proposer un nécessaire dépassement. Dans ce but, elle privilégie d'emblée deux ou trois postulats traçant une sorte de ligne axiologique infranchissable. L'un pose l'axiome que toute recherche doit fournir des outils de réflexion allant dans le sens d'une évolution des idées et des mœurs au bénéfice du progrès social, de la justice et de la consolidation des valeurs garantes d'un humanisme universaliste. L'autre affirme que les sciences sociales doivent contribuer à la libération et à l'autonomie des personnes, à leur accès à la parole et à l'action. Le troisième insiste sur les conditions morales d'une jouissance éthique, durable et partagée des biens communs des territoires (au sens fort du terme, cf. Di Méo, 1991, 1998), fortifiant le projet solidaire et créatif (par le jeu des interactions sociales) d'un nouveau vivre-ensemble. Or, ce programme ne me paraît que très partiellement satisfait par l'évolution de la géographie mentionnée dans le dossier de la revue du CNRS. Ce constat m'amène à proposer un corpus méthodologique susceptible de redessiner les contours d'une géographie certes critique, mais humaniste et non partisane.

Les trois orientations de la géographie nouvelle (études critiques, de genre, postcoloniales), qui s'attaquent aux injustices faites à des groupes minoritaires et dominés au sein de la société, revêtent un caractère indispensable et une incontestable fécondité. Elles élargissent l'horizon thématique des géographes, participent à leur ambition d'aborder les grandes questions de leur temps avec les outils méthodologiques qu'ils forgent ou dont ils s'inspirent depuis quelques années : nouvelles théorisations de l'espace, géomatique, assimilation de concepts interdisciplinaires, méthodes quantitatives, qualitatives, participatives, etc. Comme nous allons le constater, ces recherches n'en comportent pas moins des dangers en raison du fractionnement du corps social national qu'elles contribuent à accentuer et des risques de son démembrement qui en résultent. En effet, la nation a besoin qu'on lui rappelle avec vigueur que sa loi fondamentale réside dans le respect des valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité, honorées dans un cadre strict de laïcité et de tolérance. Les forces et courants qui s'engagent dans ce sens doivent aussi veiller, dans les territoires, à la promotion des notions de commun, de solidarité, d'altruisme et de sauvegarde des principes démocratiques qui fondent l'éthos républicain. Il s'agit donc, par les vertus de la recherche, de réunir les individus et les groupes plus que de les séparer.

Le propos de cet article est, avant tout, méthodologique. En effet, en complément des études salutaires de genre, postcoloniales et radicales qui encouragent, parfois sans intention délibérée, la fragmentation et l'antagonisme socio-spatial, je propose, sommairement ici, un outil de médiation. Il s'agit d'une méthode dialectique respectant ces avancées récentes de la géographie, tenant compte de leurs apports scientifiques indéniables, mais ne ménageant pas

---

<sup>1</sup> Cécile GINTRAC, *Le foisonnement récent de la géographie critique en France*, p. 35-44 ; Claire HANCOCK, *Les études de genre ont-elles transformé la géographie française ?*, p. 45-54 ; Catherine FOURNET-GUERIN, *Peut-on parler de géographies « postcoloniales » en France à propos de la géographie des pays dits du Sud ?*, p. 55-65.

ses critiques à leur endroit. L'objectif final de la démarche réside dans le souci d'identifier des modalités de reconstruction d'une maison commune, inscrite dans le monde et hospitalière pour toutes les catégories d'individus qui le peuplent, qui l'habitent en bonne intelligence.

## **Les attraits d'un renouveau critique en Géographie**

Géographies radicales et critiques, études de genre et féministes, recherches dites postcoloniales participent donc d'un incontestable renouveau de la géographie sociale et culturelle française. C'est le premier point à relever.

### **Les géographies radicales et critiques**

A la différence des géographies radicales plus anciennes, les géographies critiques s'inscrivent dans le paradigme de la postmodernité. De fait, contrairement aux premières qui se réclamaient du marxisme ou de ses avatars, les secondes participent plutôt à l'entreprise de démolition des « grands récits théoriques » hérités du XIX<sup>e</sup> siècle et du premier XX<sup>e</sup> siècle : marxisme, positivisme, structuralisme, etc. (Staszak J.-F. et al, 2001 ; Collignon B., Staszak J.-F., 2004).

En France, ces géographies critiques surgissent le plus souvent des courants plus anciens de la géographie sociale et de la géographie culturelle. Comme cette dernière et plus que la géographie sociale, elles affichent une résistance aux modèles épistémologiques jugés trop positivistes de l'analyse spatiale, de la science régionale ou de la technoscience numérique. Du coup, elles définissent de nouveaux critères de scientificité renonçant à la 'soi-disant' neutralité idéologique des chercheurs abrités derrière leurs remparts de statistiques ; arguant qu'ils ne font que manifester, au travers de leurs méthodes, une forme d'acceptation de la perpétuation des injustices de tous ordres. Les savoirs, comme le pensait Michel Foucault (1969), pas plus que les individus qui les produisent, ne sauraient être neutres dans la mesure où personne n'échappe à son histoire. D'aucuns n'appartiennent-ils pas à telle ou telle classe socioéconomique, à telle ou telle catégorie de genre ou d'origine, à tel ou tel groupe religieux ? Les savoirs qu'ils élaborent sont donc des « savoirs situés », émis à partir d'une position sociale et culturelle, voire géographique et historique repérée, nullement neutre.

Cette déconstruction d'une illusion de neutralité idéologique et politique, déjà entamée, et depuis longtemps, par les écoles de la géographie socioculturelle, revêt, pour le mouvement critique et radical, une importance cruciale. Ses partisans assument leur propre subjectivité, parfois jusqu'au militantisme. De toute façon, si l'on partage ces points de vue, aucun savoir n'évite un formatage politique et idéologique. Dès lors, il vaut mieux que le chercheur admette cette évidence et annonce clairement son appartenance. Au demeurant, le déplacement du champ mental de la neutralité vers celui du politique, soit de l'action, de la praxis, apparaît comme un moyen efficace de sortir de l'impasse du seul constat (impuissant ?) des effets de la domination économique, sociale, culturelle, s'abattant sur nombre de catégories sociales et spatiales. D'autant plus que tout chercheur se consacrant à l'étude d'un groupe d'individus développe forcément une certaine empathie (naturelle ?) à son égard et s'efforce de lui apporter son aide, ne serait-ce qu'en se faisant son avocat : sans cela, point d'investigation sincère possible et risque de schizophrénie pour les chercheurs.

Le caractère généreux et l'objectif émancipateur des géographies radicales et critiques ne fait, par conséquent, guère de doutes. Redisons aussi que depuis une vingtaine d'années, les géographies critiques s'inspirent donc de la géographie sociale et de la géographie culturelle. Elles tirent de ces deux sources un certain nombre d'options théoriques et de principes méthodologiques contribuant à façonner leur singularité et leur unité.

### **Des univers théoriques et méthodologiques partagés**

En premier lieu, elles partagent avec la géographie sociale, redéfinie à partir des années 1970-1980 (Chevalier J., Frémont A., Hérin R., Renard J., 1980 ; Di Méo G., 1990 et 1998), une conception théorique majeure empruntée au sociologue Henri Lefebvre (1974). Il s'agit du concept de 'production sociale de l'espace', revisité en son temps par les géographes sociaux. L'espace social résultant de ce processus se définit comme une combinaison, un entrelacs de rapports sociaux et spatiaux de position, d'enracinement, d'appropriation, de pratiques, de mobilités, etc. Or, un tel espace social, produit de la société qui l'occupe ou simplement le pratique, reflète des rapports de pouvoir qu'elle génère, possède la propriété de rétroagir sur le corps social qui l'engendre. Il contribue à en reproduire, tout en les accentuant, ses clivages, ses inégalités, et les formes de domination qui sévissent dans ses lieux et territoires.

À la géographie culturelle qui présida aussi à leur émergence, les géographies critiques empruntent un regard pluriel sur le monde géographique. Il en découle une prise en compte d'innombrables minorités. Il faut entendre, par ce terme, des entités humaines soumises à la domination des personnes et des groupes les mieux dotés en capitaux de toutes sortes : économique, culturel, de genre, spatial, etc. Les minorités en question ne se qualifient donc pas obligatoirement par leur infériorité numérique, comme l'atteste le cas des femmes considérées comme 'minoritaires' par les féministes. Le principe des géographies critiques consiste à donner la parole à chaque sujet qui veut bien la prendre, soit par le récit de ses pratiques et de ses représentations, soit par la réalisation de cartes mentales ou par l'usage critique des statistiques. Il résulte de cet *empowerment* des sujets un foisonnement d'occurrences, de cas ; un réel enrichissement du propos géographique et du débat public.

Les études de genre figurent au premier rang de ces nouvelles géographies critiques (Barthe F., Hancock C., 2005).

### **Les études de genre**

Ces études reposent sur le principe théorique selon lequel les catégories de sexe et d'orientations sexuelles résultent de constructions sociales et non d'états physiologiques essentialisés qui les recadreraient dans l'ordre de la nature. Par ailleurs, les catégories en question, manifestant chacune une forme de sexualité différente, s'inscrivent dans un système hiérarchique de domination que leur impose une vie sociale coercitive, conférant la part belle aux mâles blancs d'un âge relativement avancé (thèse du patriarcat). Derrière cette figure virile de la domination s'enchaînent des positions d'inféodation de plus en plus dominées et soumises : hommes hétérosexuels plus jeunes, bisexuels, femmes hétérosexuelles, gays, lesbiennes, transsexuels et transgenres... Si l'on combine ces particularités à la couleur de la peau, aux situations socioéconomiques et aux appartenances nationales, religieuses ou ethniques, l'on obtient, par la méthode dite de « l'intersectionnalité » (sorte d'équation factorielle), une hiérarchisation encore plus complexe des êtres humains. Au sommet de cette échelle du pouvoir sur autrui trônerait l'homme blanc hétérosexuel occidental et d'un certain

âge. A la base de l'édifice se placeraient les femmes et les enfants pauvres vivant dans les pays du Sud anciennement colonisés.

En France, si les études de géographie féministe ont été tardives, il est noté qu'elles ont trouvé dans les géographies sociales et culturelles, développées à partir des années 1970-1980, celles de « l'espace vécu » en particulier, un terreau favorable. Or, une complication se fait jour. En effet, dans l'optique postmoderne d'une relativisation systématique des points de vue, en fonction des appartenances de tous ordres (rejet de l'universalisme des valeurs), un obstacle se dresse. Certaines féministes contestent que des chercheurs masculins réalisent, avec la compréhension et la sincérité indispensables, des travaux sur les femmes ou sur des personnes d'orientations sexuelles qu'ils ne partagent pas. D'ailleurs, lorsque des hommes transgressent cet interdit tacite, un ostracisme bibliographique menace fort de les frapper. L'article plus haut cité de Claire Hancock, très discret, voire silencieux quant aux contributions masculines à la géographie des femmes dans la ville, porte témoignage de cette restriction. Au total, si l'on adhère à cette idée, le propos touchant aux minorités tendrait à réserver une sorte d'exclusif de la recherche, sinon de la réflexion, aux seuls membres du même groupe de genre que celui qui constitue l'objet d'étude.

Aujourd'hui, rejoignant les sciences sociales du genre en affichant une posture pluridisciplinaire très nette, nombre de géographes participent à la construction patiente d'un univers théorique très riche. Cependant, certaines de leurs prises de position ne manquent pas de surprendre et de susciter quelques réserves méthodologiques. Les études féministes qui ont tendance à reléguer au second rang les travaux, il est vrai peut-être moins nombreux, portant sur l'homosexualité, se présentent volontiers comme le « poste avancé » du domaine (Hancock, 2020) : est-ce vraiment le cas ? Pas sûr !

D'une part, leurs autrices se méfient des méthodes quantitatives au prétexte qu'elles participeraient d'une vision très masculine et trop dominatrice de la science. Ce point de vue interroge : en quoi une méthode scientifique sérieuse serait-elle 'genrée', parce que rigoureuse ? En France, ce sont justement des femmes qui ont porté au plus haut degré de réussite l'analyse spatiale et ses méthodes statistiques. Citons, sans exclusive, Denise Pumain, Thérèse Saint-Julien, Martine Berger, Lena Sanders, Nadine Cattan, Céline Rosenblat, ou encore Bernadette Mérenne en Belgique...

D'autre part, nombre d'adeptes de ces études féministes estiment qu'il est difficile de séparer la recherche du militantisme. Cette opinion surprend. En particulier lorsque ce choix conduit à refuser de s'affilier à des groupes de recherche mixtes, ou même de collaborer avec eux. Rachele Borghi (2021) défend ce dernier point de vue et se déclare méthodologiquement lesbienne, anarchiste et révolutionnaire. Devant ce refus de confrontation, la gêne succède à la surprise et la raison quasi-psychiatrique alléguée pour expliquer ce renoncement laisse perplexe... Sauf à admettre que la recherche constitue une forme de thérapie.

En termes de résultats, l'on remarque que les études féministes (soi-disant « fer de lance » ?) n'en disent pas beaucoup plus, à propos de l'espace géographique, et peut-être même un peu moins, que celles qui s'attachent aux spatialités de l'homosexualité. Personnellement, c'est dans les travaux consacrés aux gays et aux lesbiennes que j'ai trouvé les avancées les plus significatives quant à la qualification, par des effets de genre, de certains espaces géographiques : quartiers identitaires et espaces urbains clandestins de drague, de rencontre, réels ou virtuels (Blidon M., 2007 ; Leroy S., 2012 ; Astudillo Lizama P., 2014) ; archipel de

plages et de lieux touristiques gays, hédonistes et à forte charge érotique (Jaurand E., 2005) ; réseaux lesbiens plus frileux, déterritorialisés et fonctionnant à bas bruit (Cattan N. et Leroy S., 2013) ; cortège de Gay Pride à fonction symbolique volontairement exacerbée, revendiquée afin de s'affirmer avec fierté et évidence en tant que citoyens et citoyennes, etc. Ces travaux soulignent combien l'espace géographique contribue à l'existence sociale et à la libération mentale des personnes appartenant à ces minorités, mais aussi à leur stigmatisation, du fait de leur signalisation spatiale.

A plus d'un égard, j'ai retrouvé dans ces publications des tendances que j'avais pu repérer, moi-même, lors de mes investigations sur les espaces des femmes à Bordeaux, dans les années 2000 (Di Méo, 2011). De plus, les résultats avancés se singularisent par une grande rigueur scientifique, reposent sur de riches enquêtes. Ces travaux invitent aussi à regarder d'un œil plus tolérant les différences de genre au travers de leurs spatialités... Sans avoir besoin de recourir, pour cela, aux artifices discursifs et phraséologiques du militantisme.

Un même souci de posture scientifique plus classique anime les études postcoloniales et assimilées, menées depuis une vingtaine d'années par des géographes français des deux sexes.

### **Les études postcoloniales**

La géographie française avait engrangé une longue tradition d'études coloniales, puis tropicales et, en dernier ressort, tiers-mondistes, tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. Ces trois paradigmes ont successivement qualifié les nombreuses investigations conduites par les géographes français dans ce que l'on appelle encore parfois, de nos jours, les pays du Sud. Depuis vingt ans environ, sous le label, d'ailleurs médiocrement utilisé en géographie, d'approches postcoloniales, c'est-à-dire se situant « au-delà du » ou « par-delà le » phénomène colonial, de jeunes chercheurs consacrent leurs efforts à ces pays qui ont connu la colonisation. Catherine Fournet-Guérin rappelle que ces travaux, assez disparates, obéissent à quelques principes généraux, récurrents d'une publication l'autre. Plusieurs auteurs se sont employés à les définir et à dessiner les contours de leur contenu (Clerc P., 2012 ; Lacoste Y., 2010 ; Sharp Joanne P., 2009 ; etc.).

Ces recherches se ramènent, pour la plupart, à une géographie sociale, de tournure résolument critique, dénonçant toute forme de domination (nationale, ethnique, sexuelle...) et mettant l'accent sur le couple pauvreté/inégalités-injustices. Ne disqualifiant aucun sujet, cette nouvelle géographie se centre surtout sur les questions classiques de développement. Elle regarde aussi toutes les spatialités et temporalités du quotidien des populations urbaines ou rurales. Elle aborde les faits les plus concrets, aussi bien que ceux qui relèvent des imaginaires sociaux et de leurs représentations mentales individuelles. Refusant d'accréditer une vision dichotomique du monde, la géographie postcoloniale se garde d'appliquer aux contrées et aux peuples les plus démunis une idéologie du retard de développement, forgée à partir de modèles élaborés à la lumière de l'évolution économique et sociale des nations industrielles riches. Les géographes qui se consacrent à ce type de terrains sortent des limites de l'ancien empire colonial français et abandonnent toute attitude de condescendance et de surplomb à l'égard de leur sujet d'étude. Il faudrait rappeler ici la bibliographie réunie par Catherine Fournet-Guérin (2020), sans omettre de mentionner, entre autres productions, les travaux d'Alain Dubresson, de Jean-Louis Chaléard, de Philippe Gervais-Lambony, de Bernard Calas et de nombre de leurs élèves, ou membres de leurs équipes.

Cette sensibilité se retrouve moins fréquemment (cf. tout de même, parmi bien d'autres, les publications de Marie-Hélène Bacqué, Sylvie Fol, Sonia Lehman-Frisch...) sur ce que l'on pourrait qualifier de versant endogène du regard postcolonial. Cette expression désigne ici les séquelles mentales et morales du colonialisme, voire de l'esclavagisme (surtout pour la France d'Outremer -Chivallon C., 2004), présentes sur le territoire national, notamment dans ses banlieues, ses appendices d'outremer, et dans ses cités d'habitat social. Quoiqu'il en soit, ce triple renouveau très fructueux de la géographie, à la fois plus critique, plus orientée vers les questions de genre et dépourvue de préjugés colonialistes, comporte aussi sa part de dérives et de dangers qu'il faut, pour respecter une bonne méthode critique, signaler et modérer.

## **Des interrogations, des inquiétudes, des propositions**

Une question majeure se pose : comment encourager le développement bénéfique des postures critiques en géographie ? Etant entendu que ces dernières font avancer les impératifs de quête de la justice socio-spatiale, tout en évitant leurs dérapages, en regard des enjeux de cohésion/coopération sociale auxquels doit également veiller toute science humaine des sociétés ?

### **Des postures troublantes : rappels et précisions**

La réserve majeure est assez bien résumée par le constat que dresse Cécile Gintrac dans le dossier sur les mutations récentes de la géographie en France (2020) : « *La géographie critique constitue avant tout une démarche* » qui consiste « à sortir de l'idéal de neutralité axiologique » que défendait Max Weber dans ses *Essais sur la théorie de la science* (1965), écrit-elle. Or, si cette « *neutralité axiologique* » mérite une critique permanente, exige cette réduction phénoménologique constante (effort d'intentionnalité méditative et performative de la conscience, ou *epochè*) que proposait Husserl (1928, 1985), son abandon n'en livre pas moins la recherche à l'arbitraire.

C'est d'ailleurs ce choix d'abandon de la neutralité qui provoque, en chaîne, toute une série de dérives toxiques. Ainsi en est-il, on l'a vu, de la revendication d'un monopole catégoriel de recherche au bénéfice des seuls individus partageant la même appartenance de sexe ou de situation sociale que le groupe étudié. Autre type d'option regrettable illustrant des choix purement idéologiques : la réappropriation par des scientifiques, qui entonnent le discours militant, du terme de 'race', désormais réputée 'sociale', dont on a pourtant démontré, depuis longtemps, l'absence de contenu scientifique et la portée humainement dévastatrice (Lévi-Strauss, 2002). Cette adhésion à une certaine *vox populi* militante et à la mode participe à la production de multiples minorités autoproclamées, parfois inventées de toutes pièces par une prophétie autocréatrice à laquelle la science sociale apporte de fait son concours. Loin d'aboutir à la promotion des personnes concernées, cet encellulement les invite à s'enfermer dans des ghettos de haines stériles qui aggravent leur situation et incite à la promotion de pouvoirs arbitraires.

La deuxième réserve formulée tient à l'abandon systématique, par nombre de géographes critiques, des valeurs universelles (certes toujours discutables) au profit d'options culturelles spécifiques et idiosyncratiques (communautaristes donc), déclarées toutes égales et légitimes... Y compris celles qui nuisent ouvertement à l'épanouissement des personnes soumises : domination des femmes et des homosexuels, par exemple, dans les sociétés qui confondent intégrisme religieux et pouvoir politique.

De toute évidence, plus d'un (ou d'une) chercheur(e) remettent en question ces universaux. Ainsi, Claire Hancock investie de responsabilités dans la rédaction du 'Dossier sur les mutations récentes de la géographie', tire de curieuses conclusions quant à la réception des travaux féministes par les géographes. Elle prétend que ceux-ci ignorent et méprisent toute spéculation qui ne traite pas, sous couvert d'objectivité et d'universalisme, des expériences d'hommes blancs hétérosexuels, valides, de la classe moyenne/aisée. Ainsi, les géographes hommes, majoritaires dans la profession, défendant leur position privilégiée derrière la fiction universaliste, refuseraient d'admettre la pertinence des recherches de sensibilité féminine et féministe. Ce fut sans doute le cas par le passé, mais peut-on, aujourd'hui encore, soutenir la permanence et l'acharnement d'un tel déni ? Et puis, faut-il se détourner des valeurs universalistes qui sous-tendent l'idéal de justice, d'équité, de liberté, de préservation de l'intégrité physique et morale de tout être humain, au prétexte de leur confiscation supposée par des intérêts partisans ? Leur exigence insatisfaite ne justifie pas leur troc contre des principes validés par une idéologie communautariste pas moins oppressive, ni moins sectaire.

A ce propos, C. Hancock n'écrit-elle pas que « l'universalisme d'exclusion et de violence symbolique » est « la marque de fabrique de la France » (sic.) ! (Histoire de la recherche contemporaine, 2020). Ailleurs, des militants parlent, expression à peine différente, d'un « Etat (français) raciste ». C'est à partir de tels raccourcis ne résistant pas à l'examen scientifique, mais néanmoins transmis comme vérités intangibles, que l'on encourage la consolidation de ghettos minoritaires... Déjà partiellement constitués, reconnaissons-le aussi, par les carences des politiques publiques qu'il faut pointer et combattre pour les corriger.

En réalité, c'est sur de telles bases que des recherches critiques, non nuancées et non compensées, risquent de contribuer au sapement de l'édifice socioculturel national ; ceci au profit d'un morcellement stérile, multipliant les inégalités et ouvrant grandes les portes aux conflits intercommunautaires. Ajoutons que la confusion sur l'objectif de l'intersectionnalité, extraite de ses racines méthodologiques pour devenir une arme opérationnelle et militante amenant à la convergence de lutte sans rapport entre elles, voire aux enjeux contradictoires (féministes et islamistes comme dit plus haut, par exemple), altère encore le tableau. Ces apparentements opportunistes donnent des gages aux promoteurs de la malheureuse et inappropriée formule « d'islamo-gauchisme », répétée à l'envi (2020-2021) par des responsables gouvernementaux non dénués d'arrière-pensées politiques. Elle encourage aussi, sous la désignation péjorative de *wokisme*, l'opprobre prononcé à l'encontre de démarches de recherche en soi tout à fait légitimes, mais dont l'intersection parfois abusive se distingue mal d'un amalgame à finalités strictement politiques. C'est que, même si la formule « d'islamo-gauchisme » relève du procès d'intention, la logique des convergences minoritaires qui tient souvent du raisonnement spécieux, du syllogisme<sup>2</sup>, frappe avec violence plus d'un observateur de la vie sociale et politique. La complaisance des courants radicaux à l'égard des mouvements islamistes a pu, à ce compte, fournir du grain à moudre à tous leurs détracteurs.

Derrière ces attitudes, l'idée très politique, pour ne pas dire politicienne, d'une transformation de la société est sous-jacente. Mais, puisque rien, au fond, n'est vraiment objectif, pourquoi cette recherche n'en vaudrait-elle pas une autre ? Pourquoi ne servirait-elle pas d'arme théorique en vue de l'accomplissement d'un processus révolutionnaire ? En fait, pour une

---

<sup>2</sup> Exemple : tous les hommes sont sexistes, les géographes sont majoritairement des hommes, donc les géographes sont majoritairement sexistes ! Autre exemple : les femmes subissent la domination, les islamistes sont entravés dans leurs agissements et appartiennent à des groupes dominés, les causes sont communes.

raison majeure : au nom de quelle légitimité passerait-on de la recherche à la révolution ? Autant la mission du chercheur vise à fournir les instruments de compréhension des situations qu'il examine, autant son implication sociale, certes souhaitable, ne se justifie que dans l'optique globale d'un renforcement du développement humain. La recherche devrait-elle participer, en dehors des rouages démocratiques, à la mise à feu d'une société, sans savoir vers quelles aventures elle l'entraîne ? Toute la question est là. L'histoire pullule d'exemples de ces pratiques prétendues émancipatrices qui ont conduit à des effondrements sociaux, qui ont engendré des surcroûts de misères et de malheurs. Une citation me vient à l'esprit. Je la tire du livre de Pierre Michon, intitulé *Les Onze*, soit les onze membres du Comité de salut public qui siégea du 6 avril 1793 au mois de juillet 1794 à Paris, et organisa la Terreur. Il ne s'agissait pas de chercheurs, mais tout de même d'une élite intellectuelle nourrie par les grandes idées (Lumières) du XVIII<sup>e</sup> siècle. Durant cette courte période de quelques mois, au cours de laquelle, dit Pierre Michon, « *les frères, les tueurs associés de Capet le Père, les orphelins qui ne trouvaient plus le sommeil depuis la mort du père, s'entretuaient par la force accrue de la vitesse acquise (...) Les Royalistes tombés, les Feuillants tombés, les Girondins tombés, il n'y avait plus au sein de la Montagne triomphante de réelles oppositions divergentes : comme le dit si hautement Michelet (...), les frères, les tueurs, qui cherchaient encore à se distinguer les uns des autres puisque la distinction est dans la nature humaine, les frères ne trouvaient plus à mettre entre eux que le distinguo de la mort.* » Cette dérive donne le vertige et le frisson. Nous n'en sommes pas là, mais prenons tout de même garde à ces emballlements systémiques qui, au nom d'une justice douteuse et déconnectée des réalités sociales, échappent aux impératifs de l'humanisme.

Alors, ce risque étant écarté, comment s'y prendre, comment sortir de cette contradiction ? D'une part élever notre esprit critique. D'autre part, s'efforcer de ne pas ébranler pour sa satisfaction personnelle, militante dit-on, des édifices sociaux qui, tout en ayant fait leurs preuves, méritent bien sûr réformes et révisions.

### **De la méthode avant toute chose**

Dans un premier temps, répétons-le, il convient de reconnaître l'intérêt majeur des démarches critiques de recherche. C'est grâce à elles que nombre de situations socialement construites, qui semblaient jusqu'alors naturelles et essentialisées, ont pu être décrites comme des formes de domination et de discrimination à l'encontre des femmes, des homosexuels, des individus d'origines étrangères, des jeunes, des handicapés, des migrants, etc. C'est sur la base de ces apports que des mesures politiques, juridiques et réglementaires ont pu être prises pour lutter contre les abus et les injustices signalés.

Cependant, admettons aussi, dans un deuxième temps, quelles comportent leur lot d'extravagances et d'excès. Parmi ceux-ci, rappelons et retenons le fractionnement social et les injonctions au séparatisme, puis à l'isolement communautaire, quand ce n'est pas à la dissidence des minorités culturelles et religieuses, de genre, etc., qu'elles confortent ou induisent. Il s'agit de prises de position tendant à diviser et à exclure, ce qui incline à les qualifier, en termes de méthode, de formes de 'polarisation -ou de rétroaction- négative'. Terme (négatif) choisi parce qu'elles entravent et ralentissent les objectifs d'une accélération de l'interaction sociale participant de l'idée de nation, de ses valeurs et de ses solidarités... Il en résulte les contours d'une idéologie et d'un projet politique s'écartant de la volonté républicaine de vivre-ensemble. Quant à cette dernière option de convivialité, elle revêt a contrario toutes les caractéristiques d'une polarité, ou 'polarisation -voire rétroaction-,

positive'. Celle-ci formerait le pendant dialectique des avancées critiques les plus radicales. Entre ces deux postures opposées, toute une gamme de positions intermédiaires s'égrène. C'est bien entendu parmi elles que l'on court la chance de découvrir des formes d'articulation autorisant la négociation raisonnée d'un compromis social en vue d'un cheminement accéléré vers la justice.

Avant de passer à l'étude d'un exemple visant à illustrer cette méthode, contentons-nous, ici, de rappeler quelques principes généraux d'un tel arbitrage entre les deux effets de polarisation théoriquement décrits.

La chercheuse américaine Iris Marion Young fournit quelques pistes pour qui souhaite trouver un équilibre entre minorités communautaires et nation, entre local et global en quelque sorte. Dans *Justice and the Politics of Difference* (1990, 2011), elle écrit : « *l'idéal d'une société juste comme élimination des différences entre les groupes qui la composent n'est ni réaliste, ni désirable. A l'inverse, la justice dans une société différenciée en groupes exige leur reconnaissance mutuelle et l'affirmation de leurs différences.* » Suivons I. M. Young pour qui la justice sociale passe par la reconnaissance et l'acceptation de l'altérité. Elle met l'accent sur une justice structurelle de redistribution, plutôt égalitariste. Ce qui ne lui interdit pas de coupler ces mesures structurelles avec des dispositions procédurales susceptibles d'autoriser l'accès de toutes et de tous aux biens communs de la santé, de l'éducation, de la sécurité, de moyens d'existence suffisants... Dans un souci d'équité. Les mesures qu'elle préconise visent à doter d'équipements et de services performants (installations sportives et culturelles, commerces, établissements scolaires et universitaires, médiathèques, centres de soins et services d'ordre, etc.) les quartiers et zones défavorisés... Quitte à investir moins dans les autres. C'est le principe dit de la discrimination positive. I. M. Young s'appuie, dans cette optique, sur les structures communautaires dont elle estime que les droits priment sur ceux de l'individu. Sur ce dernier point, il y a, bien sûr, matière à discussion. Au nom des valeurs universelles des Lumières, comme de celles de la République, il nous faut en effet proposer, en parallèle à la reconnaissance communautaire, le double respect sans failles de l'individu et de la laïcité telle que stipulée dans la loi française de 1905.

En somme, avec cette troisième voie dialectique (de synthèse), l'on rejoint la réflexion de Marguerite Yourcenar qu'elle attribue à l'empereur Hadrien (*Mémoires d'Hadrien*, 1951) : « *Chaque homme a éternellement à choisir, au cours de sa vie brève, entre l'espoir infatigable et la sage absence d'espérance, entre les délices du chaos et celles de la stabilité, entre le Titan et l'Olympien. A choisir entre eux, ou à réussir à les accorder un jour l'un à l'autre.* » Entre des polarités qui menacent, soit de mener au « chaos » ou au règne des Titans, soit de nous embourber sur le chemin d'une inaccessible utopie apollinienne, préférons les « accorder » l'une à l'autre afin que leur interaction neutralise leurs défauts, sans gommer leurs vertus. C'est là tout l'objet de politiques républicaines justes, respectant les valeurs universelles que l'histoire nous a léguées, fut-ce l'histoire de l'Occident... Ce qui amène à adhérer à cette affirmation kantienne de Michel Houellebecq, dans *Les particules élémentaires* (1998) : « *La pure morale est unique et universelle. Elle ne subit aucune altération au cours du temps (...) Elle ne dépend d'aucun facteur historique, économique, sociologique ou culturel (...) Non déterminée, elle détermine (...) En d'autres termes, c'est un absolu.* »

## **Deux exemples de dépoliarisation**

La commodité des citations littéraires d'auteurs majeurs ne s'arrête pas au caractère frappant de leurs énoncés, elles témoignent aussi de leur puissance méditative et de la force des courants de pensée qu'ils façonnent ou auxquels ils se rallient. N'ayant pu personnellement réaliser d'enquêtes sociales et géographiques, approfondies et récentes (comme j'aime toujours le faire quand je traite un sujet), sur ces questions précises de la conciliation des contraires, je me rallie à l'enseignement, qui me paraît raisonnable, d'un exemple emprunté à une œuvre de littérature contemporaine. Il s'agit de l'ouvrage de Nicolas Mathieu, *Leurs enfants après eux* (2018), dont je retiendrai, afin de poursuivre ma démonstration, la citation liminaire suivante : « *Parmi les manœuvres (des usines sidérurgiques de Lorraine), il existait trois classes. La plus basse était réservée aux Noirs (et) aux Maghrébins (...) Au-dessus, on trouvait des Polonais, des Yougoslaves, des Italiens, les Français les moins dégourdis. Pour accéder aux postes situés plus haut, il fallait être né hexagonal, ça ne se pouvait pas autrement. Et si par exception un étranger devenait OS ou accédait à la maîtrise, il demeurait toujours une aura de soupçon autour de lui, un je-ne-sais-quoi qui lui donnait tort d'avance.* » Nicolas Mathieu, dans son roman qui retrace la situation du bassin industriel lorrain des années 1990, ne mâche pas ses mots. Il précise que « *le fonctionnement de l'usine n'avait rien d'innocent* » et ne faisait que reproduire les « *méthodes coercitives héritées des colonies* ». Donc, l'analyse postcoloniale *a posteriori* des relations de travail existant à l'échelle d'un haut-fourneau des années 1990 se révèle opératoire et judicieuse. Cependant, peut-on réduire l'étude du bassin sidérurgique à une polarisation des rapports sociaux autour de ce seul héritage ? Le prix Goncourt 2018 nuance lui-même son propos et décèle, parmi les jeunes des cités dortoirs, souvent d'origine étrangère, des cas indéniables de promotion sociale bénéficiant aux enfants des travailleurs discriminés des usines. Il remarque que l'un d'entre eux, Hacine, fils d'un manœuvre Marocain, « *avait aussi plein d'anciens copains de classe (enfants de Maghrébins comme lui) qui se trouvaient en BTS, faisaient une fac de socio, de la mécanique, Tech de Co ou même médecine...* » Certes, il ne parle pas de leur accès aux grandes écoles, et pour cause ! Mais il conclut de manière relativement équilibrée : « *Finalement, il était difficile de faire la part des circonstances, des paresseuses personnelles et de l'oppression générale* ». L'auteur ajoute que Hacine, « *pour sa part, était tenté de privilégier les explications qui le dédouanaient et justifiaient les libertés qu'il prenait avec la loi* ». Responsabilités partagées serait-on tenté de conclure, mais ce serait aller trop vite. La rigueur d'une analyse critique oblige à prendre en compte d'autres aspects du constat très honnête que Nicolas Mathieu dresse à propos de son personnage.

Il signale le fossé générationnel creusé entre Hacine, lycéen qui 'a mal tourné' (délinquance, trafic de drogue), et son père. Ce dernier et ses congénères flottent comme « *suspendus entre deux langues, deux rives, mal payés, peu considérés, déracinés sans héritage à transmettre* ». De cet état, leurs fils éprouvent « *un incurable dépit* ». Le travail scolaire devient dérisoire pour ces jeunes, impossible même ! Bref, pour Hacine et ses copains, « *dans ce pays qui traitait leur famille comme un fait de société, le moindre mouvement de bonne volonté ressemblait à un fait de collaboration* ». Sans parler des conditions concrètes du travail scolaire et de la vie au quotidien : l'ambiance tumultueuse des classes ; les femmes professeuses méprisées et chahutées ; le décalage culturel des programmes et leur caractère souvent abstrait ; l'incongruité, partagée à peu près par tous, d'un travail personnel réalisé à la maison, hors contexte d'un apprentissage concret ; l'attrait affectif des bandes et rémunérateur des trafics, etc.

Le ‘traitement dialectique’ administré au texte de Nicolas Mathieu s’applique bien sûr à d’autres thèmes intéressant la géographie, comme les études féministes réalisées par des géographes. Nombre de ces travaux se calent en effet sur la thèse d’une minorisation des femmes, dans une figure de domination patriarcale persistante. Certes, les arguments ne manquent pas pour étayer ce diagnostic. Mais ils sont nombreux aussi pour le nuancer. L’évolution globalement positive de la position des femmes dans notre pays, au cours du dernier demi-siècle, va dans ce sens, même si les statistiques témoignent encore de lourdes inégalités à leur détriment. Dès lors, raccorder le jugement sévère des ultra-féministes, en parti vérifié, aux conditions objectives d’une transformation progressive du statut des femmes dans la société et dans les territoires, ne rétablit pas seulement une vérité. Cette confrontation de deux affirmations partiellement contradictoires et néanmoins réelles et vérifiables ouvre la voie au renforcement et à l’instauration de mesures allant dans la direction d’une égalité homme/femme augmentée ; dispositifs encore insuffisants, mais qui ont déjà fait, en partie, leurs preuves. Elle conforterait aussi la légitimité de nouveaux fronts de lutte tels que ceux qui s’attaquent, depuis quelques années, par exemple, aux phénomènes de harcèlements, d’agressions sexuelles et de féminicides, au plafond de verre bloquant l’ambition des femmes, etc. Au lieu de cela, la cristallisation des luttes féministes dans un huis-clos séparatiste, niant toute avancée progressiste du traitement et du statut des femmes dans la société (stratégie extrême), comporte plus d’un danger : effets contreproductifs d’incompréhension et de rejet, y compris dans les rangs féminins ; ébranlement social régressif et déstabilisation masculine...

Une double remarque s’impose. D’une part, en polarisant les stigmates de la domination, la recherche féministe et de genre permet d’identifier les racines sociales de la domination/soumission. A ce compte il s’agit bien de poursuivre ces études éclairantes. D’autre part, une radicalisation de la recherche qui reprendrait à son compte, sans le nuancer, l’argumentaire des mouvements militants les plus extrémistes, et pousserait au séparatisme de sexe, desservirait à coup sûr la cause des femmes et de la société en général. Il convient donc d’articuler les deux tendances.

Il me semble que la référence à l’espace géographique éclaircit le chemin méthodologique à suivre : n’est-ce pas le but de la géographie sociale ? Les enquêtes auprès des femmes organisées à Bordeaux il y a une dizaine d’années (Di Méo, 2011) soulignent que tous les espaces, loin de là, ne sont pas anxiogènes pour les citadines. Parmi ceux qui les dérangent le plus, l’on recense justement ceux qui génèrent une séparation des sexes en concentrant des hommes dans des lieux (quartiers anciens vétustes, gare, cités d’habitat social) d’où les femmes se sentent exclues et transformées en objets de pur désir, de façon insistante, parfois violente. Ceux qui témoignent de défauts et d’une négligence de l’espace public (sécurité, obscurité, publicité sexiste, condamnation à des rapprochements physiques excessifs, peur d’agression, etc.) éveillent également leur méfiance et les éloignent. Bref, la sécurisation et l’embellissement des espaces publics, l’amélioration de leur mixité plaît à une grande majorité de femmes qui retrouvent de la sorte une place dans la ville et le plaisir de sa fréquentation. L’on est très loin de la ghettoïsation, soi-disant protectrice, préconisée par certains courants féministes.

## **Conclusion**

Mes analyses ne brillent pas par leur nouveauté, je l’admets, mais elles s’efforcent, entre deux polarisations de la lecture d’une situation socio-spatiale, d’avancer des arguments appartenant à chacun des deux partis rhétoriques qui l’explorent pour activer leur médiation. N’est-ce pas

une démonstration de l'intérêt méthodologique de cette voie moyenne évoquée plus haut ? N'est-ce pas pointer des causes objectives d'un état des lieux, afin d'envisager des mesures rectificatrices s'inscrivant dans le contexte républicain d'un rétablissement de la justice ? Certes la tâche n'est pas mince : éducative, sociale, économique, culturelle, politique et idéologique. Il s'agit d'un travail de fond, éclairé par les valeurs universelles : libération des individus, accès non discriminatoires aux ressources fournies par les communs d'une société plus solidaire, plus respectueuse des différences, démocratique, obsédée par l'éthique et la justice sociale. En somme, le programme des discriminations positives d'Iris Marion Young revisité, remis sur le métier.

Cependant, entre les extrêmes, qui est satisfait par des mesures et des démarches réputées 'molles' ? Doit-on, par la recherche, conforter une majorité silencieuse dont l'épaisseur humaine amortit les tensions sociales et territoriales, au risque de conservatisme ? Faut-il, au contraire, encourager l'émergence d'idées neuves et progressistes qui, très vite, s'imposent comme des évidences incontournables ? C'est sur ces dernières, mais aussi dans l'entre-deux qui les sépare d'une doxa plus ancienne, que l'effort de recherche et d'action mérite d'être porté ; sans jamais exclure, pour autant, les arêtes vives des postures critiques. Dans les méandres de ces étroits espaces négociés, d'une polarisation à l'autre, se perçoivent des avancées possibles, recevables à terme par toutes, ou par la plupart, des forces vives du corps social.

Gageons que les ressources de la raison, associées à celles de l'affect et de la compassion, stimuleront notre possibilité d'un 'jugement synthétique a priori' (Kant, 1788, 2003) plaçant les idées de justice, de liberté, d'égalité et de fraternité au rang des 'données pures' et immédiates, non falsifiables, de notre 'intuition sensible'. Plus que de nous réfugier dans le confort des sectes, fussent-elles de la recherche : ne faut-il pas œuvrer à cet ambitieux programme ?

## Références bibliographiques

ASTUDILLO LIZAMA, P., 2014, « Existe-t-il un quartier gay à Santiago du Chili ? Appropriation et distanciation d'un modèle urbain importé », *Annales de Géographie*, n° 699, p. 1123-1145.

BARTHE, F., HANCOCK, C., (direct.), 2005, *Le genre, constructions spatiales et culturelles*, L'Harmattan, Paris, Géographie et cultures, n°54.

BLIDON, M., 2007, *Distance et rencontre. Eléments pour une géographie des homosexualités*, Thèse de doctorat, Université Paris 7 – Diderot.

BORGHI, R., 2021, *Décolonialité et privilège : devenir complice*, Paris, Editions Daronnes.

CATTAN, N., LEROY S., 2013, *Atlas mondial des sexualités*, Paris, Editions Autrement.

CHEVALIER J., FRÉMONT, A., HÉRIN, R., RENARD, J., 1984, *Géographie sociale*, Paris, Masson.

CHIVALLON, C., 2004, *La diaspora noire des Amériques. Expériences et théories à partir de la Caraïbe*, Paris, CNRS.

- CLERC, P., 2012, « Qu'est-ce que la géographie postcoloniale ? », in *Géographies. Epistémologie et histoire des savoirs sur l'espace*, Paris, SEDES, p. 115-118.
- COLLIGNON, B., STASZAK, J.-F., 2004, « Que faire de la géographie postmoderniste ? », *L'Espace géographique*, n°1, p. 38-42.
- DI MÉO, G., 2011, *Les murs invisibles*, Paris, A. Colin.
- DI MÉO, G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan.
- DI MÉO, G., 1990, *L'homme, la société, l'espace*, Paris, Economica-Anthropos.
- FOUCAULT, M., 1969, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- FOURNET-GUÉRIN, C., 2020, « Peut-on parler de géographie postcoloniale, en France, à propos de la géographie dite des pays du Sud ? », *Histoire de la recherche contemporaine*, n°1, p. 55-65.
- GINTRAC, C., 2020, « Le foisonnement récent de la géographie critique en France », *Histoire de la recherche contemporaine*, n°1, p. 35-44.
- HANCOCK, C., 2020, « Les études de genre ont-elles transformé la géographie française ? », *Histoire de la recherche contemporaine*, n°1, p. 45-54.
- HOUELLEBECQ, M., 1998, *Les particules élémentaires*, Paris, Flammarion.
- HUSSERL, E., 1928, 1985, *Les idées directrices pour une phénoménologie*, Paris, Gallimard.
- JAURAND, E., 2005, « Territoires de mauvais genre ? Les plages gays », *Géographie et cultures*, n°54, p. 71-84.
- KANT E., 1788, 2003, *Critique de la raison pratique*, Paris, Garnier-Flammarion.
- LACOSTE, Y., 2010, *La question postcoloniale : une analyse géopolitique*, Paris, Fayard.
- LEFEBVRE, H., 1974, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.
- LEROY, S., 2012, *D'une ville l'autre. Approche géographique des homosexualités masculines*, HDR, Université Paris I, Panthéon-Sorbonne.
- LÉVI-STRAUSS, C., 2002, *Race et Culture*, Paris, Albin Michel.
- MATHIEU, N., 2018, *Leurs enfants après eux*, Aix-en-Provence, Actes Sud.
- MICHON, P., 2009, *Les Onze*, Paris, Editions Verdier.
- SHARP JOANNE, P., 2009, *Geographies of Postcolonialism*, London, Sage.
- STASZAK, J.-F., et al, 2001, *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, Paris, Belin.
- WEBER, M., 1917, 1965, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon.
- YOUNG, I. M., 1990, 2011, *Justice and the Politics of Difference*, Princeton University Press.
- YOURCENAR, M., 1951, *Mémoires d'Hadrien*, Paris, Plon.

